

Le Plan Bâtiment Durable dévoile un nouveau rapport de suivi de la charte tertiaire

- [Actualités](#)
- [Green](#)

Publié le 28/11/2018 à 09:52

© D.R.



Après trois premiers rapports publiés depuis 2014, le **Plan Bâtiment Durable** publie le quatrième rapport de suivi de la charte tertiaire. Conduit par l'**IFPEB** et l'**OID**, ce rapport se fonde sur les réponses de 40 signataires de la charte et montre leurs avancées dans la mise en œuvre de leurs engagements.

Sur le sujet de l'efficacité énergétique, trois groupes d'acteurs se distinguent parmi les signataires de la charte tertiaire :

- _ « les expérimentés : ils sont parvenus à maturité dans la mise en œuvre d'une stratégie globale d'efficacité énergétique ; les outils sont en place et les effets mesurés. Ils ont également commencé à mettre en œuvre une stratégie carbone » ;
- _ les « work in progress » : en retard ou en avance sur leurs objectifs, ils sont globalement en ligne avec la progression inscrite dans la loi Elan et appliquent une politique globale de gestion qui contribue aux résultats. « Ces signataires récoltent les fruits de leur implication depuis une décennie ou plus dans l'efficacité énergétique » ;
- _ les apprenants : moins avancés sur leurs résultats mais en pleine action, ils ont mis en place une stratégie de moyens. « Leurs efforts sont réels pour parvenir à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. »

Même si des progrès sont observés depuis le dernier rapport, des difficultés de terrain persistent (la connaissance de l'image énergétique du parc, les collaborations parfois complexes entre bailleurs et locataires et, pour certains, notamment des établissements publics, le coût des opérations) « malgré une offre de service qui progresse et assiste mieux les signataires sur ces points clés. »

« Ce rapport envoie donc un message de réalisme à l'heure de la préparation du décret tertiaire : les leviers sont identifiés et un certain nombre d'acteurs sont déjà bien engagés dans la diminution de leurs consommations mais les difficultés rencontrées sont réelles », précise le communiqué de presse.

Prise en compte du sujet « carbone »

L'enjeu carbone est globalement bien identifié par les acteurs mais reste difficile à appréhender. « S'appuyant sur une palette d'outils assez large, les actions menées sont encore peu structurées », précise le communiqué de presse.

Parmi les signataires, trois catégories se détachent :

- _ les « 2 degrés » : « acteurs les plus engagés, ils ont des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et ont élaboré une trajectoire carbone 2030 voire 2050. Ils ont mesuré leurs émissions et établi une stratégie » ;
- _ les « premiers pas » : « ils mesurent leurs émissions, réfléchissent à un objectif voire ont déjà défini un objectif de réduction, mais moins ambitieux ou à plus court terme que le premier groupe » ;
- _ les « pas encore » : « ils n'ont ni mesures de leurs émissions, ni objectifs chiffrés pour le moment compte tenu de la complexité du sujet mais anticipent que ce sujet va devenir majeur dans les années à venir. »

Mots-clés : [Plan Bâtiment Durable](#), [INSTITUT FRANÇAIS POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT](#), [Observatoire de l'Immobilier Durable](#), [charte tertiaire](#)

Source : https://www.businessimmo.com/contents/104899/le-plan-batiment-durable-devoile-un-nouveau-rapport-de-suivi-de-la-charte-tertiaire?utm_medium=email&utm_source=depeche&utm_campaign=depeche-104899